

Introduction

Autor(en): **Renevier, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **6 (1899-1900)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ECLOGÆ GEOLOGICÆ HELVETIÆ

Carte géologique de la Suisse

au 1 : 100,000.

Notice explicative de la feuille XVI, 2^e édition,

par les professeurs

E. RENEVIER et H. SCHARDT.

INTRODUCTION.

La Commission géologique fédérale a décidé d'accompagner dorénavant chaque feuille de la carte d'une explication succincte de cette feuille, plus détaillée que ne peut l'être la légende donnée sur les marges même de la carte.

Ces notices explicatives ne doivent point être des monographies, ou mémoires des auteurs, décrivant la contrée cartographiée et développant leur point de vue théorique, avec arguments à l'appui, sur la constitution géologique de celle-ci. Ces monographies plus complètes, avec profils, croquis, etc., continueront à paraître, suivant les besoins, en édition in-4°, dans la *Nouvelle Série des Matériaux pour la carte géologique*. Elles auront en vue des régions géographiques, naturellement délimitées, comprises dans une ou plusieurs feuilles, sans relation directe avec la publication de ces feuilles.

Les *Notices explicatives*, qui paraîtront dans les *Eclogæ*, et dont il sera fait un tirage spécial, pour accompagner chaque exemplaire d'une nouvelle feuille, ont un but tout autre et essentiellement pratique. Elles doivent faire connaître d'une manière objective, rapide, et pourtant complète, ce que l'auteur des levés géologiques a voulu représenter par chaque couleur, teinte, signe et monogramme, ainsi que les parties de la carte, où ces terrains se rencontrent, et, d'une manière succincte, le rôle tectonique qu'ils y jouent.

Maintenues dans ces limites, les *Notices explicatives* ne feront donc point double emploi avec les *Mémoires éventuels*,

mais serviront à orienter les géologues, et tous ceux qui voudront utiliser la carte géologique, soit sur le terrain, soit dans le cabinet, en les renseignant rapidement et objectivement sur les terrains représentés, sans qu'ils aient besoin de compulsier un volume in-4° pour trouver ces renseignements.

Cette première « Notice », concernant mes levés en Chablais, et la revision par M. le Dr SCHARDT des tracés de JACCARD sur la feuille XVI, devra plus ou moins servir de type aux suivantes.

La Commission géologique m'ayant chargé de la rédiger, avec le concours de M. SCHARDT, j'ai cherché à lui donner la forme la plus pratique, et à fournir autant de renseignements objectifs que possible, sans dépasser les limites d'étendue assignées. Dans la rédaction de la partie relative à ses propres levés, M. Schardt est entré dans mes vues et m'a secondé de son mieux.

Nous espérons avoir fait œuvre utile, pour faciliter la consultation et l'intelligence de nos cartes géologiques et en populariser l'emploi.

Les Préalpes du Chablais sont reproduites, avec la permission du directeur de la Carte géologique détaillée de la France, d'après les feuilles au 80 millième N° 150 Thonon et 160 bis Annecy. Ces levés du Chablais ont été faits dans mes courses d'été de 1881 à 1893. Dans les dernières années je me suis fait aider par M. le Dr MAURICE LUGEON, alors mon assistant, qui, après beaucoup de courses faites avec moi, s'est chargé plus spécialement d'achever les levés de la région de la Brèche, au SE.

Mes yeux ne se prêtant plus à un travail aussi minutieux, c'est M. LUGEON qui a bien voulu transposer mes levés et les siens, sur la feuille suisse au 100 millième, en les adaptant à la légende conventionnelle de la Commission fédérale.

La revision du plateau mollassique et de la partie jurassienne de la Feuille XVI avait été confiée par la Commission à M. le Dr SCHARDT, dès 1893. Il s'y est voué dès lors avec beaucoup de zèle. La partie vaudoise a été levée entièrement à neuf, sur l'excellente carte cantonale au 1 : 50.000, à courbes de niveau. Pour quelques parties plus compliquées il a fait ses nouveaux tracés sur les sections Siegfried au 1 : 25.000.

Pour le canton de Genève, M. Schardt a utilisé la Carte géologique d'ALPHONSE FAVRE au 1 : 25.000, en la revisant soigneusement sur le terrain.

Pour le territoire français du Jura et de la Savoie basse, riveraine du Léman, il a révisé avec grand soin les parties comprises sur les feuilles 138, 139, 149, 150, 160 et 160 *bis*, au 1 : 80.000 de la Carte géologique de France.

En comparant cette nouvelle carte à la 1^{re} édition de la feuille XVI, on constatera aisément les grands progrès accomplis dans notre cartographie géologique. Ces progrès sont dus en partie au progrès général de la science, en partie à une exploration plus prolongée, plus minutieuse, et par là plus exacte, rendue possible par des cartes topographiques plus détaillées et beaucoup meilleures.

Autant qu'on l'a pu, on a employé les mêmes monogrammes que dans la 1^{re} édition ; mais il a fallu les compléter fréquemment, pour représenter une subdivision plus détaillée. C'est le cas en particulier pour les formations modernes, dont l'étude s'est tellement développée dans ces dernières années.

D'autre part, en comparant notre nouvelle carte avec la feuille française de Thonon N° 150, qui représente à peu près la même région, on jugera combien les couleurs conventionnelles de nos cartes géologiques suisses sont plus avantageuses que la légende française, pour donner une idée nette du pays représenté, et mettre en saillie les différentes régions naturelles, les diverses chaînes de montagnes, etc.

Lausanne, le 25 octobre 1899.

E. RENEVIER, prof.

Jura et Plateau tertiaire

par H. SCHARDT.

A. Région du Jura.

La feuille XVI comprend un segment assez étendu des chaînes du Jura, qui en forment l'angle NW, avec un alignement des plis exactement SW-NE.

APERÇU OROGRAPHIQUE.

La charpente des plis est formée essentiellement par le Jurassique supérieur ou Malm ; leur noyau est ordinairement du Jurassique moyen ou Dogger. Le Lias ne vient à jour qu'au centre d'un seul anticlinal. Le revêtement des anticli-